Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Relation à l'autre, individuelle et collective* — *2015-2016*

Code
T.TS.SO359.C4.F.15

Type de formation *
- [x] Bachelor
- [ ] DAS
- [ ] CAS

Niveau
- [x] module de base
- [ ] module d'approfondissement
- [ ] module avancé
- [ ] module spécialisé

Caractéristique
- [x] En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- [x] module principal
- [ ] module lié au module principal
- [ ] module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- [ ] module sur 1 semestre
- [ ] module sur 2 semestres
- [ ] semestre de printemps
- [x] semestre d'automne
- [ ] Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langues(s)
- [x] français

Volées : PT2015 - EE+TP2014

Semaines 38 à 3
Jeudi et vendredi

3 *Prérequis*

- [ ] avoir validé le(s) module(s)
- [ ] avoir suivi le(s) module(s)
- [ ] Pas de prérequis
- [x] Autres

Autres prérequis

Néant

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences principales :
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.
4.2 Faciliter l'expression de la demande.
4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.
4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.
4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).
4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Objectifs thématiques entretien/communication :
- Être capable d'analyser sommairement les échanges entre des individus et d'identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.
- Être capable de décrire sommairement les différents modes de communication comme la CNV, la médiation
- Être capable d'élaborer des stratégies basiques de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module
- Être capable de décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel
- Être capable d'appliquer les techniques d'entretien de façon basique

Objectifs pour l'observation :
- Être capable de mener à bien une observation sur le terrain

Objectifs pour l'expression :
- Être capable d'utiliser divers outils de médiation (la danse, le théâtre, le dessin, la peinture, le collage) pour favoriser l'expression individuelle et collective

Objectifs du droit / confidentialité :
- Être capable de repérer les informations considérées comme des données personnelles sensibles : opinions et activités, politiques, religieuses, syndicales; informations sur la santé et la sphère intime; mesures d'aide sociale; sanctions et poursuites administratives ou pénales.

Droit pénal et responsabilité civile :
- Citer et décrire quelques principes du droit pénal
- Identifier et définir les principales notions de droit pénal.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu :
Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :
- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre.
- Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer.
- Intervenir sur le terrain : la responsabilité juridique du travailleur social, l'observation des situations, la pratique de l'entretien d'aide, le rapport à l'argent.

Formes d'enseignement :
Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes).
L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : conférences, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

La validation du module **Relation à l'autre, individuelle et collective** sera réalisée sur **quatre axes**, la premier constituant un prérequis aux trois autres :

Premier axe : Participation aux cours et réalisation de travaux encadrés dans le courant du semestre.

Deuxième axe (thématique observation) : Travail écrit individuel sur la thématique de l'observation, à remettre pour le **lundi 4 janvier 2016 (semaine 1).**

Troisième axe (thématique entretien/communication) : 1) Examen sur table le **jeudi 17 décembre 2015 (semaine 51)** 2) travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **jeudi 4 février 2016 (semaine 5).**

Quatrième axe (thématique droit) : Examen écrit le **jeudi 4 février 2016 (semaine 5).**

7 *Modalités de remédiation **

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :
a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
• Examens écrits sur table (thématiques entretien/communication et droit) + analyse d'un entretien filmé + travail individuel écrit d'observation à remettre pour le **mercredi 4 mai 2016 (semaine 18)**
b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8 *Remarques*

9 *Bibliographie*

Des bibliographies spécifiques aux différentes thématiques seront fournies par les intervenant-e-s en cours de semestre.

10 *Enseignant·e·s*

Artison Vincent
Bagnoud Nicolas
Beck Philippe
Berger Jean-Claude
Blaser Danièle
Bovay Judith
Burger Bernhard Martine
Campana Willy
Charrière Corthésy Evelyne
Charvoz Linda
Erb Lucienne
Furrer Rey Chantal
Girardet Khedidja
Glardon André
Gremaud Germaine
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Pierre
Henny Schoechli Elisabeth
Herren Nathalie
Lambelet Daniel
Loup Amiguet Isabelle
Marsh Paul
Martin Latala Isabelle
Medrano Carlos
Mercolli Mauro
Pauchard Colette
Pella Doris
Pittet Christophe
Rakoczy Agnès
Robyr Diallo Carole
Sans enseignant
Spack Annelyse
Togni Pillonel Lisa
Veyre Aline

Responsable de module *

BURGER HEIM Martine

Descriptif validé le *

14 juillet 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret